

chains les membres du syndicat qui représentent les pêcheurs de la côte ouest de la Colombie-Britannique?

M. Marchand: Monsieur l'Orateur, je vais y réfléchir. Bien entendu, les députés de la Colombie-Britannique, dont je fais partie, s'intéressent vivement aux opinions des pêcheurs de la côte ouest.

* * *

● (1437)

[Français]

L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

LE RETRAIT DES ÉTATS-UNIS DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL—ON DEMANDE SI LE CANADA AUGMENTERA SA CONTRIBUTION

M. Claude-André Lachance (Lafontaine-Rosemont): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre du Travail. Étant donné la décision récente du président Carter à l'effet de faire cesser toute participation des États-Unis d'Amérique à l'Organisation internationale du travail et de ne plus contribuer à son financement, le ministre pourrait-il dire à la Chambre si le gouvernement canadien a l'intention d'aider l'OIT à combler le manque à gagner consécutif au retrait américain en haussant sa contribution normale, et ce, afin d'assurer, dans la mesure du possible, la poursuite des activités de l'OIT au même niveau que dans le passé, ce qui permettrait, par la même occasion, de réaffirmer l'appui des Canadiens à l'OIT?

[Traduction]

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Il est exact, monsieur l'Orateur, que nous sommes préoccupés par le retrait des États-Unis de l'Organisation internationale du travail. Il se tient actuellement à Genève de nombreuses réunions sur la restructuration de l'OIT rendue nécessaire pour compenser les pertes de revenus résultant du retrait américain. Le Canada y participe d'ailleurs activement. Nous adopterons une attitude aussi constructive que possible afin de permettre à cette organisation de s'acquitter de sa tâche, qui est d'améliorer la condition des travailleurs.

* * *

LES AÉROPORTS

LA CONSTRUCTION D'AMÉNAGEMENTS À CHARLOTTETOWN—LE PRÉSUMÉ RETARD POUR DES MOTIFS D'ORDRE ÉCONOMIQUE

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre suppléant des Transports. Compte tenu des nouvelles inquiétantes selon lesquelles la construction d'un aéroport moderne à Charlottetown sera encore retardée pour «des motifs d'ordre économique», le ministre peut-il s'assurer qu'une telle décision qui contribuera, entre autres, au chômage dans l'Île du Prince-Édouard a bel et bien été prise?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (premier ministre suppléant): Monsieur le président, cette question est actuellement à l'étude de concert avec le ministère des Transports, et dès qu'il y aura une annonce à faire le ministre des Transports pourra le faire à la Chambre. Je crois qu'il pourrait y en avoir une au cours des prochaines semaines.

Questions orales

[Traduction]

LES FINANCES

PROPOSITION DE RETRAIT DES CONCESSIONS FISCALES AUX GRANDES SOCIÉTÉS

M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Le ministre a annoncé que son gouvernement continuerait de consentir aux grandes sociétés des dégrèvements fiscaux de l'ordre de 1.2 milliard de dollars aux termes d'un programme annoncé en mars dernier afin de stimuler l'expansion et la création d'emplois; compte tenu du fait que ces concessions fiscales s'élèvent à 11 millions de dollars dans le cas de l'Alcan, qui a annoncé le licenciement de 400 travailleurs à Terre-Neuve, à 3 millions dans le cas de Northern Telecon, qui licenciera sous peu plus de 1,000 travailleurs, et à 10 millions dans le cas de l'INCO, qui débauche près de 4,000 travailleurs, le ministre, vu l'échec de cette politique de création d'emplois, entend-il retirer ces concessions fiscales aux entreprises et en faire bénéficier plutôt les citoyens ordinaires afin de stimuler la demande et, partant, la création d'emplois?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, comme je l'ai dit plus tôt, nous ne pouvons pas appliquer une politique fiscale sélective et traiter les sociétés différemment les unes des autres.

M. Broadbent: Ce n'était pas la question.

M. Chrétien: De toute façon, nous aurons l'occasion de discuter de cela car le projet de loi sera présenté en deuxième lecture plus tard aujourd'hui.

M. Symes: Monsieur l'Orateur, le ministre n'a pas répondu à ma question générale sur la valeur de cette politique fiscale. Je voudrais lui demander pourquoi, d'après lui, les entreprises se prévaudront de ces dégrèvements fiscaux pour accroître leurs activités et créer des emplois, alors que l'industrie n'utilise actuellement que 80 p. 100 de sa capacité en raison du relâchement de la demande? Le fait que nous ayons eu plus de 34,000 licenciements dans la fabrication au cours des huit derniers mois, indique...

M. l'Orateur: A l'ordre.

* * *

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

LE PRÉSUMÉ VOL DE DYNAMITE—LE RAPPORT AVEC LES VOLS PRÉCÉDENTS

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général suppléant. Peut-il me dire si la cache de dynamite, dynamite qui aurait été volée selon le solliciteur général, est celle qui a fait l'objet d'une intervention passionnée il y a quelques années par le ministre des Transports et dont le gouvernement connaissait certainement l'existence et sur laquelle nous avons tenté de nous renseigner à la Chambre? A ce moment-là, le premier ministre et d'autres membres du gouvernement ont dit que c'était un des indices de l'insurrection appréhendée. S'agit-il de la même dynamite que le gouvernement viendrait juste de redécouvrir?